



ON S'PREND PAS

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne



L'CHOU

AMAP ROSNY SOUS BOIS

SAISON
24

CONTRAT D'ENGAGEMENT ENTRE

Les adhérents de l'Association
On s'prend pas le chou

&

Emmanuel Crucifix
6, rue du Moulin
60290 CAUFFRY

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci-après pour la période du

5 AVRIL 2018 au 27 SEPTEMBRE 2018

Engagements de l'adhérent

- oui** Payer à l'avance, par saison de 6 mois, sa part de production. L'ensemble des chèques **libellés au nom de l'agriculteur**, est remis en début de saison au trésorier de l'association qui se charge de les transmettre au producteur mensuellement.
- oui** Venir constituer son panier sur le lieu de la distribution au jour et à l'heure fixés. En cas d'empêchement (retard, vacances, etc.), le panier peut être remis à une tierce personne désignée par l'adhérent et dont le nom est communiqué au responsable distribution. Les légumes des personnes dont l'absence ne sera pas annoncée à l'avance pourront être remis à diverses associations (par exemple : élèves de l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny, résidents de l'ALJT de Rosny, Compagnie de théâtre de rue ONEIRA, etc.), ou à une oeuvre caritative. Ne pas oublier de venir avec son sac, l'agriculteur ne fournit pas les paniers.
- oui** Trouver un remplaçant si, pour des raisons exceptionnelles, il devait se désister de son engagement : aucun remboursement ne sera effectué.
- oui** Accepter la totalité des produits du producteur. Les adhérents peuvent cependant s'entendre pour échanger individuellement certains légumes.
- oui** **Tenir au moins trois permanences pour les distributions.** Un planning des permanences est fixé. Les adhérents chargés de la permanence aident le producteur à disposer les denrées, afficher la composition du panier, accueillir les participants, tenir la feuille d'émargement, et assurent rangement et nettoyage du local.

Engagements du producteur partenaire

- oui** Produire selon des méthodes d'agriculture biologique.
- oui** Produire une diversité de légumes pour composer des paniers variés (adhérents de l'AMAP et producteur s'entendent à l'avance sur les variétés à produire).
- oui** Livrer les produits au jour, sur le lieu et à l'heure dits une fois par semaine.
- oui** Etablir un planning de production (durée du cycle de production et planning prévisionnel de récolte).
- oui** Pratiquer la transparence sur ses prix.
- oui** Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité : problème climatique grave, maladie, etc.
- oui** Etre disposé à expliquer le travail de la ferme aux adhérents de l'AMAP.
- oui** Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérents de l'AMAP.
- oui** Accepter des visites régulières des adhérents de l'AMAP à la ferme (au moins 1 fois par saison). L'association se charge de l'organisation de ces journées.

- oui** Les adhérents de l'AMAP reconnaissent que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. Ils acceptent d'assumer ces risques, sachant toutefois qu'ils recevront leur juste part de la récolte de la saison et bénéficieront, à l'occasion, de l'abondance d'une récolte ultérieure.

La part de récolte hebdomadaire

Les variétés de légumes sont choisies conjointement par l'agriculteur et les adhérents de l'AMAP, cultivées sans pesticide, ni herbicide, pour établir un planning prévisionnel de récolte avant le début de saison. Ensuite la composition du panier hebdomadaire est définie par l'agriculteur en fonction de sa récolte.

A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT

SAISON
24



NOM
Prénom
Adresse
Courriel
Téléphone(s)

11€ x 22* = € A PAYER EN CHÈQUES (de 1 à 6)
16,50€

* 22 semaines cette saison, du 5/04/2018 au 27/09/2018

A l'ordre
d'Emmanuel
CRUCIFIX

Option conserves

1 fois mois = 12 X6 72 € 2 fois par mois = 20X6 120 €

PARTAGE DES RECOLTES

Jeudi de 20h30 à 21h45,
A la Ferme Pédagogique
24, rue Jules Guesde, à
Rosny-sous-Bois

INFOS SAISON 24

Première distribution le 5 avril 2018

Dernière distribution le 27 septembre 2018.

ATTENTION : pas de distribution les 26 avril, 12 juillet, 16 et 23 août 2018

Fait à Rosny-sous-Bois en 2 exemplaires* LE / /2018

SIGNATURE

L'Adhérent

SIGNATURE

Emmanuel CRUCIFIX
Producteur

SIGNATURE

Carla Deirklian
Présidente

* Un exemplaire est conservé par l'adhérent, l'autre par l'association « On s'prend pas l'chou ! »

Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant